



Communiqué de presse – 20.06.2023

Rejoindre le Parc Chasseral en 2025: l'unanimité à Loveresse également

Les 26 ayants droits de la commune de Loveresse réunis lundi soir en assemblée communale ont accepté à l'unanimité l'adhésion au Parc Chasseral. La commune de Rebévelier avait fait pareil il y a deux semaines. Celles de Petit-Val, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes se prononceront le lundi 26 juin prochain.

Les ayants droit de la commune de Loveresse ont choisi de voter oui à l'adhésion de leur commune à l'association Parc régional Chasseral, à l'unanimité des 26 personnes présentes. Après validation par les cantons et la Confédération, la commune rejoindra ainsi le Parc au 1^{er} janvier 2025.

Loveresse est la deuxième des sept communes situées au nord-est du territoire actuel du Parc à se prononcer sur cet élargissement. Les assemblées communales et municipales de Petit-Val, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes se prononceront toutes le 26 juin prochain. La commune de Rebévelier a décidé début juin de rejoindre l'association Parc régional Chasseral, également à l'unanimité. Les conseils municipaux de ces sept communes ont recommandé à leurs habitants de voter oui.

Avec des décisions positives unanimes, le Parc Chasseral verrait son territoire s'agrandir de 75 km², passant de 470 à 549 km² et s'élargissant à 31 communes membres. L'enjeu consiste à rejoindre une institution active dans toute la région depuis plus de 20 ans dans les domaines de la biodiversité, des paysages, de la sensibilisation au développement durable et d'une économie durable.

Infos, interview et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)

fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.